

# Débats & Controverses

LA CHRONIQUE DE  
FRANCIS COMBES ET  
PATRICIA LATOUR



## Défavorisé en défaveur

**N**oël approche. Nous entendons à la radio que des commerçants de Dieppe ont décidé de rassembler des jouets pour les offrir aux enfants défavorisés...

Évidemment, nous n'avons rien contre cette action tout à fait louable qui rejoint ce que font nombre de municipalités ou d'associations comme le Secours populaire français et ses pères Noël verts (que nous saluons!). Simplement, nous saisissons l'occasion pour nous arrêter sur un mot, « défavorisé ». Celui-ci est devenu d'usage courant. On l'utilisera de préférence à « pauvre ». Ou, pire, à « exploité ». Et ce glissement de vocabulaire n'est pas sans signification. Précédé du préfixe privatif « dé », qui sert à former de très nombreux mots en français, « défavorisé » est évidemment le contraire de « favorisé ». Dans l'usage classique, celui qui était favorisé l'était par la nature, par la chance. Voire par les dieux. Quelqu'un, par exemple, que la nature aurait doté d'un physique « avantageux »...

**Ne pas confondre  
les cadeaux  
que vous fait  
la nature  
et ceux que vous  
donne le fait  
d'être « bien né ».**

Le favorisé n'est donc pas, a priori, un « privilégié ». Il ne s'attache pas à ce mot de sens social particulier. Alors que « privilégié » renvoie immédiatement à l'inégalité des conditions sociales. Le privilégié, c'est celui dont les privilèges sont censés avoir été abolis dans la nuit du 4 août 1789 et dont nous savons qu'ils sont toujours

bien là! Parfois, bien sûr, une certaine confusion peut s'instaurer entre les cadeaux que vous fait la nature et ceux que vous donne le fait d'être « bien né », avec une cuiller en argent dans la bouche. C'est toute l'ambiguïté de la maxime de La Rochefoucault selon laquelle « *la fortune tourne à l'avantage de ceux qu'elle favorise* ». « Fortune » pouvant être pris ici au sens de chance ou de richesse...

Aujourd'hui, quand on choisit le terme de « défavorisé » plutôt que celui de « pauvre », on procède, même involontairement, à une double opération. D'abord, de « blanchiment » syntaxique. On recourt à un mot qui passe mieux, parce que moins dénonciateur des réalités sociales. Et, finalement, ceux qui sont défavorisés sont ceux qui n'ont pas eu de chance. La pauvreté serait une forme de handicap naturel. Du même coup, on suppose que les défavorisés étant une minorité, la majorité ne s'en tire pas mal. C'est la fameuse supercherie qui consiste à dire que la majorité du peuple appartient aux « couches moyennes »... À signaler aussi que « défaveur » peut renvoyer à un autre mot de la même famille, au sens assez différent. : le « favori », à la cour ou dans les allées du pouvoir. Il y aurait dans ce cas plutôt motif de fierté à ne pas en être.

C'est Vigny, dans *le Journal d'un poète*, qui écrit : « *J'étais indépendant d'esprit et de parole, j'étais sans fortune et poète, triple titre à la défaveur...* »